

# Groupe scolaire de la commune de Bois d'Amont



## Localisation

Bois d'Amont (Jura)

## Caractéristiques

**Bâtiment public :** Groupe scolaire  
**Label énergétique :** BEPOS  
**Livraison :** 2023  
**Surface :** 1 825 m<sup>2</sup>  
**Coût total :** 3 749 402 € HT (VRD compris)



## Réalisation

**Maîtrise d'ouvrage :** Commune de Bois d'Amont  
**Concepteur-réalisateur :** AUM Architectes



## Description du projet

A l'occasion de la construction de son nouveau groupe scolaire, la commune de Bois d'Amont a souhaité réaliser une opération démonstrative à plusieurs titres : la **valorisation du bois local**, l'utilisation de **bois scolytés en structure**, le raccordement à un **réseau de chaleur bois utilisant la ressource locale** comme combustible, l'obtention du **label bâtiment à énergie positive (BEPOS)**.

Ce nouveau bâtiment, baptisé « Au fil de l'Orbe » est, tant par son nom que par sa réalisation même, **un reflet du territoire sur lequel il se situe**. Il permet de réunir sur un seul site les écoles maternelles et primaires, la cantine et l'accueil de loisir alors que les anciens équipements étaient dispersés. Les utilisateurs bénéficieront d'un plus grand confort.

## Témoignage du maître d'ouvrage

« La commune de Bois d'Amont et ses habitants sont depuis toujours attachés à la forêt et au bois. Le Musée de la Boissellerie, récemment rénové, propose un nouveau parcours-spectacle mettant en lumière ce patrimoine local et résume la relation des Bois d'Amoniers avec l'épicéa, arbre roi de nos forêts. La commune, en précurseur, a saisi le défi de la valorisation des bois locaux scolytés pour leur assurer un débouché économique et une utilité sociale. Les collectivités publiques doivent montrer l'exemple : selon sa classe de résistance mécanique le bois scolyté peut être utilisé dans la construction. Nous sommes fiers de cette réalisation, symbole de durabilité, d'intégration du bois comme matériau noble de construction mais aussi d'énergie renouvelable pour le chauffage. Je tiens à remercier tous les acteurs de cette belle filière bois sans qui rien n'aurait été possible. »

Cette action bénéficie du concours financier de




# Indice ART

## Analyse des Retombées Territoriales

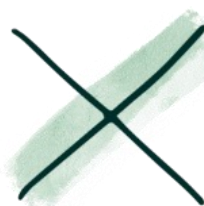
Le réseau des Communes forestières a développé cet indice d'analyse des constructions publiques en bois local en partenariat avec l'agence BIOM attitude.

Il permet de démontrer que ces initiatives contribuent **au développement économique du territoire** (en confortant des emplois) et **aux politiques énergie-climat** (en stockant du carbone, en substituant le bois local à d'autres matériaux).

## L'exemple du groupe scolaire de Bois d'Amont



3,2 ETP maintenus sur le territoire pendant un an.  
295 tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> évitées par stockage et substitution plus de 80 % du montant du lot bois fixés sur le territoire (soit 610 000 €)



Dans le cadre d'une construction classique s'appuyant sur des prestataires français et des bois importés, **seuls 244 000 € seraient restés sur le territoire.**



L'engagement du maître d'ouvrage a donc permis de capter sur le territoire près de 366 000 € supplémentaires !

## L'intégration du bois local

La commune de Bois d'Amont ne disposait pas de la totalité de la ressource nécessaire à la réalisation de son bâtiment. Elle a donc eu recours à deux méthodes différentes pour favoriser l'utilisation d'une ressource la plus locale possible :

- 375 m<sup>3</sup> de bois de la forêt communale de Bois d'Amont ont été mis en œuvre dans le groupe scolaire. Ces **bois ont été vendu de gré à gré au prix du marché** aux entreprises du lot ossature/charpente.
- Le reste du bois nécessaire (notamment des Douglas pour l'utilisation du bois en extérieur) a été acheté par le charpentier qui a fourni une **attestation de provenance**.

Les offres des candidats ont été évaluées sur la base de la proposition tarifaire (comptant pour 60 %) et sur la base d'un mémoire technique (comptant pour 40 %). Une partie de ce mémoire technique était constitué d'une **note sur la méthode permettant d'assurer la traçabilité des bois**.

Les élus du conseil municipal de Bois d'Amont ont pu s'assurer du respect des engagements pris par les entreprises en **participant aux différentes étapes de réception et de transformation** des bois.

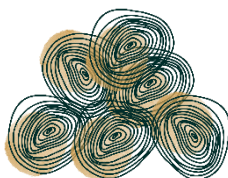
# Le circuit du bois



Charpentier  
Entreprise Mariller  
Orgelet 39



Forêt communale  
(massif du Risoux)



Scierie Côte

Rayon  
d'approvisionnement  
et de transformation

65 km



## Les chiffres clés

Essence Epicéa, Sapin, Douglas

Volumes de bois 720 m<sup>3</sup> de billons  
133 m<sup>3</sup> de sciage  
155 m<sup>3</sup> de produits finis mis en œuvre dans le projet

Pour vous accompagner dans votre projet  
de construction publique en bois local



COMMUNES FORESTIÈRES

Bourgogne-Franche-Comté

03 81 41 26 44

[bourgognefranche-comte@communesforestieres.org](mailto:bourgognefranche-comte@communesforestieres.org)  
[www.communesforestieres-bourgognefranche-comte.fr](http://www.communesforestieres-bourgognefranche-comte.fr)

Pour vous informer sur les savoir-faire des  
entreprises locales et l'utilisation des essences locales



03 80 40 34 33  
[info@fibois-bfc.fr](mailto:info@fibois-bfc.fr)

[www.fibois-bfc.fr](http://www.fibois-bfc.fr)

Cette action bénéficie du concours financier de

